

Publié le 12 décembre 2014

Rennes récupère son eau

La production et la distribution d'eau potable de Rennes (Ille-et-Vilaine) seront gérées par une Société publique locale, la Spl Eau du Bassin Rennais, à compter du 1er avril 2015. Une petite révolution pour un territoire qui avait délégué ce service à un opérateur privé depuis plus d'un siècle.



C'est une page qui se tourne pour Rennes. Assurée par la Compagnie générale des eaux (devenue Veolia Eau en 2005) depuis 130 ans, la gestion déléguée du service de l'eau a été confiée par la Ville à une Société publique locale en janvier 2013. Elle sera opérationnelle dès le 1er avril prochain. « L'ambition n'est pas de remettre en question la qualité du travail effectué par l'opérateur privé, mais de reprendre en main la gestion d'un bien universel et de permettre aux 212 000 habitants de Rennes, soit environ 76 000 abonnés, de se le réapproprier », explique Christophe Barbot, directeur général de la [Spl Eau du Bassin Rennais](#).

La collectivité a profité de la fin du contrat qui la liait à Veolia jusqu'au 31 mars 2015 pour se lancer dans l'aventure. Rien n'a été laissé au hasard pour pérenniser les outils de production et de distribution, et optimiser leur fonctionnement dans une logique d'efficacité et de service public. L'ensemble du personnel de Veolia affecté aux contrats sera transféré à la Spl dès le 1er avril et une équipe de préfiguration travaille depuis plus d'un an sur cette transition. Outre un objectif « a minima d'une stabilité des prix », Rennes souhaite « mettre fin au paradoxe qui voulait que la ville milite pour une préservation des ressources et une baisse de la consommation d'eau, alors que le délégataire », dont le but est de générer des profits, « a intérêt à ce que celle-ci augmente ». « Mais, la décision de reprendre en main la gestion de l'eau n'est en aucun cas une sanction de Veolia », précise Christophe Barbot.

Un capital ouvert

Détenue à 100 % par des capitaux publics, la Spl rennais s'occupera à la fois, pour le compte de la Ville, de la distribution d'eau potable, et pour le SMPBR (Syndicat mixte de production d'eau du bassin rennais) de sa production. En service à partir d'avril 2015, elle a l'ambition de s'ouvrir à terme à d'autres collectivités locales de Rennes Métropole, comme le lui permet son statut. « Leur entrée dans le capital pourra se faire progressivement, en fonction de leur volonté politique et des fins de contrats qui les lient avec leurs opérateurs », précise Christophe Barbot. Au total, 37 communes, représentant 410 000 habitants, soit 45 % des besoins départementaux sont concernées.

Dans un territoire où le prix de l'eau est déjà l'un des moins élevés des villes de l'Ouest de la France*, la Spl vise en priorité à continuer à améliorer la qualité du réseau. « Pour faire face à la hausse attendue de population, nous voulons stabiliser la consommation, en optimisant le parcours qui conduit l'eau potable des usines de production jusqu'au robinet, mais aussi grâce à une campagne de sensibilisation que souhaite lancer

les collectivités locales auprès des consommateurs », explique Christophe Barbot.

* 3,34 € le m³ dont 2,04 pour l'eau potable